

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 6 juillet 2020 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy	M. Martin Bussièrès
M. Paul Audet	M. Marc Bouliane
Mme Jacqueline Demers	M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Daniel Talbot. Mme Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Cette séance ordinaire se tient à huit clos. L'enregistrement de cette séance sera disponible éventuellement sur le site web de la Municipalité.

### **2020-07-147 Ouverture de la session**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Martin Bussièrès  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 h 30.

Adoptée.

### **2020-07-148 Adoption de l'ordre du jour du 6 juillet 2020**

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers  
Appuyé par M. Gaétan Lapointe  
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté :

Ouverture de la session  
Adoption de l'ordre du jour du 6 juillet 2020  
Résolution: Dispense de lecture du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020  
Résolution: Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020

#### **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

##### **AFFAIRES NOUVELLES**

##### **Législation et Administration**

Résolution : Dépôt des états financiers au 30 juin 2020

Résolution : Achat d'ordinateurs

Demande de contribution : Entretien du cimetière Ste-Praxède

Adhésion à l'agence régionale des forêts privées

Règlement sur les nuisances

Demande pour un médecin : secteur Sud

Information : Dates vacances estivales

##### **Sécurité publique et civile**

Clé de l'immeuble au service incendie

Affichage des numéros civiques

##### **Transport routier et voirie locale**

Fauchage des rangs

Débroussaillage à la scie à chaîne

Location de machinerie : Excavation Richard Bellavance

Suivi : Travaux du 9<sup>e</sup>-et-10<sup>e</sup> Rang

Réparation du camion

##### **Hygiène du milieu**

Financement : Règlement d'emprunt LES

Dépôt d'une lettre de M. et Mme Fernando Gracia

##### **Urbanisme, environnement et aménagement du territoire**

Aucun item

##### **Loisirs, culture et édifice communautaire**

Ouverture des aires de jeux, la toilette extérieure, bibliothèque et bingos

Soumission : galeries de l'édifice communautaire

Demande de commandite : Comité survie Aréna 76

Demande de commandite : C'est show sur l'eau  
Résolution : Construction abri : sentiers multifonctionnels  
**Résolution : Paiement des comptes du 2 juin au 6 juillet 2020**  
Questions des élus et employés  
Questions des personnes présentes  
Résolution: Levée de la séance

Adoptée.

#### **2020-07-149 Dispense de lecture du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020**

Il est proposé par M. Marc Bouliane  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 puisque tous les élus en ont reçu copie au préalable et s'en déclarent satisfaits.

Adoptée.

#### **2020-07-150 Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020**

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe  
Appuyé par M. Paul Audet  
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Adoptée.

#### **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

La directrice générale dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2020. Le conseil municipal prend acte de ce document. La correspondance est disponible pour consultation.

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

#### **LÉGISLATION ET ADMINISTRATION**

#### **2020-07-151 Résolution : Dépôt des états financiers au 30 juin 2020**

Il est proposé par M. Jean-François Roy  
Appuyé par M. Martin Bussières  
Et résolu unanimement de confirmer le dépôt des états financiers pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2020, dont les élus reconnaissent avoir reçu copie.

Adoptée.

#### **2020-07-152 Résolution : Achat d'ordinateurs**

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers  
Appuyé par M. Marc Bouliane  
Et résolu unanimement que les élus confirment leur accord avec la signature d'une offre de service de PG Solutions pour l'achat, l'installation et la migration des données informatiques pour deux ordinateurs.

L'offre de service s'élève à 4 982,16 \$.

Adoptée.

**2020-07-153 Demande de contribution :**  
**Entretien du cimetière Ste-Praxède**

Attendu la réception d'une demande de la Fabrique Ste-Luce de Disraeli concernant l'entretien du cimetière;

Attendu que les crédits disponibles de la Fabrique pour l'entretien du cimetière de Ste-Praxède sont de 400 \$;

Attendu que la Fabrique de Ste-Luce demande à la Municipalité d'assumer un montant de 300 \$ manquant pour l'entretien extérieur du cimetière;

En conséquence, il est proposé M. Gaétan Lapointe  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement que le conseil municipal souhaite obtenir des informations supplémentaires concernant cette demande de contribution.

La décision est donc reportée à une prochaine séance.

Adoptée.

**2020-07-154 Adhésion à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière**

Il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Martin Bussières  
Et résolu unanimement de confirmer l'adhésion de la Municipalité de Ste-Praxède à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière. Le coût de la contribution annuelle s'élève à 25 \$.

Adoptée.

**2020-07-155 Règlement sur les nuisances**

Attendu la réception d'une demande formulée par quelques contribuables relativement à une problématique concernant le bruit et les feux d'artifice;

Attendu que par cette missive, les demandeurs souhaitent que la Municipalité publicise le règlement de nuisances de façon plus régulière et détaillée afin d'informer les contribuables de l'existence d'un tel règlement;

Attendu que plusieurs plaintes relatives au bruit et aux feux d'artifice sont de plus en plus communiquées à la Municipalité;

Attendu que selon les demandeurs, il serait nécessaire de rappeler les articles du règlement de nuisances afin de permettre la quiétude du voisinage et que le montant des contraventions applicables en cas de non-respect de la réglementation soit divulgué;

En conséquence, il est proposé par Mme Jacqueline Demers  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement de préparer un communiqué pour diffusion dans le journal, publipostage et site web afin de sensibiliser la population au respect du règlement sur les nuisances.

Adoptée.

### **2020-07-156 Demande pour un médecin au Secteur sud**

Considérant le départ à la retraite imminent de la Dr. Suzanne Dion dont la clinique est située à Disraeli;

Considérant le nombre élevé de patients traités par la Dr. Dion;

Considérant qu'il restera seulement deux médecins dans le Secteur sud suite à son départ;

Considérant que l'ensemble des municipalités du Secteur sud ont des indices de vitalité très faibles (dont 4 ont des indices de vitalité de Q-5);

Considérant l'absence de transport collectif pour permettre notamment aux citoyens âgés et à faibles revenus d'accéder aux médecins et aux services de santé localisés dans la ville de Thetford Mines;

Considérant que l'accès à un médecin est un élément essentiel au maintien et à l'attractivité de résidents dans nos communautés;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède demande au Centre intégré de services sociaux et de santé (CISSS) de Chaudière-Appalaches d'accorder une priorité au remplacement de la Dr. Suzanne Dion et ce, avant même son départ.

De même, il est résolu de demander l'appui de la MRC des Appalaches et de tout autre organisme de développement dans nos démarches auprès du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Adoptée.

### **2020-07-157 Information : Dates des vacances estivales**

Il est proposé par M. Martin Bussièrès

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement de confirmer que le bureau municipal sera fermé du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août 2020 pour les vacances estivales.

Adoptée.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**

### **2020-07-158 Clé de l'immeuble au service-incendie**

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement qu'une clé maitresse de l'immeuble municipal soit remise au service incendie de la Ville de Disraeli afin que les pompiers puissent entrer à l'intérieur du bâtiment advenant le déclenchement d'une alarme.

Cette suggestion est proposée par le chef incendie de Disraeli à la suite d'une fausse alarme des détecteurs de fumée le 20 juin 2020 qui a nécessité le déplacement des pompiers.

Adoptée.

### **2020-07-159 Affichage des numéros civiques**

Attendu que par le règlement numéro 200-2012, l'article 3.7 prévoit ce qui suit :

#### **« 3.7 Affichage du numéro civique :**

*Le propriétaire de tout bâtiment principal sur le territoire de la municipalité, doit afficher clairement l'adresse civique à l'aide d'un numéro. Les numéros doivent être installés de façon à être facilement visibles de la voie publique. Pour les nouvelles constructions, les numéros civiques doivent être apparents dès le début des travaux d'excavation »*

Attendu que lors de la livraison des bacs bruns, il fut remarqué que plusieurs propriétés n'ont pas leurs numéros civiques visibles de la rue ou bien un chiffre est manquant sur leur affichage;

Attendu que pour des raisons évidentes de sécurité, il est important de faire un rappel à la population sur l'obligation d'identifier clairement leur numéro civique;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de préparer un communiqué à transmettre à la population pour leur rappeler l'obligation, par l'article 3.7 du règlement 200-2012 d'afficher clairement leur numéro civique afin qu'il soit visible facilement de la rue.

Adoptée.

### **TRANSPORT ROUTIER ET VOIRIE LOCALE**

#### **2020-07-160 Résolution : Fauchage des rangs**

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Paul Audet

Et résolu unanimement que le conseil municipal accepte l'offre de service de Construction Pierre Beaulieu Inc. pour effectuer le fauchage des abords des rangs suivants :

Chemin Thibodeau	les deux côtés
Chemin Marjobert	les deux côtés (jusque chez J.F. Roy)
Chemin du Cimetière	les deux côtés
Chemin du Hameau (publique)	les deux côtés (jusqu'aux boîtes aux lettres)
Chemin Létourneau (publique)	les deux côtés (jusqu'au T)
Chemin Lac des Ours	un côté (côté droit)
Chemin Giroux (en partie)	les deux côtés
Rang B & C	les deux côtés
Rang 2	les deux côtés
Rang A	les deux côtés (jusque chez M. Bouliane)
11 <sup>e</sup> Rang	les deux côtés (jusque chez M. Landry)
9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> Rang	les deux côtés
12 <sup>e</sup> Rang	les deux côtés
3 <sup>e</sup> Rang Stratford	les deux côtés (jusqu'à la cabane à sucre)
3 <sup>e</sup> Rang	les deux côtés (jusque chez Couture)

Cette offre de service s'élève à 1 250 \$ plus taxes. L'inspecteur Richard Bellavance communiquera avec l'entrepreneur pour l'informer de la décision du conseil et fixer un moment pour la réalisation des travaux.

Adoptée.

#### **2020-07-161 Travaux de débroussaillage à la scie à chaîne**

Il est proposé par M. Martin Bussièrès  
Appuyé par M. Marc Bouliane  
Et résolu unanimement que des travaux de débroussaillage à la scie à chaîne soient effectués sur la portion du Chemin Giroux, entre la propriété de M. Jean-François Roy et la résidence de Mme Lyne Marcoux.

Ces travaux seront réalisés par Messieurs Donald Bouchard et Gilles Jacques. Les arbres ou branches coupés devront être ramassés sur place.

Il est convenu que les arbres ou branches à être coupés devront être identifiés préalablement.

Adoptée.

#### **2020-07-162 Location de machinerie : Excavation Richard Bellavance**

Attendu qu'il était requis de faire étendre de la pierre nette dans une section du Chemin Giroux;

Attendu que l'étroitesse du secteur visé ne permettait pas à la machinerie louée habituellement de circuler dans ce tronçon pour placer le gravier aux endroits requis;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par Mme Jacqueline Demers  
Et résolu unanimement que les élus sont d'accord pour procéder à la location de la mini-excavatrice de Richard Bellavance de façon exceptionnelle pour étendre la pierre nette dans un tronçon du Chemin Giroux, puisque la machinerie normalement utilisée ne pouvait pas circuler dans cette section du chemin.

Les travaux à effectuer sont estimés à 75 \$.

Adoptée.

#### **Suivi : Travaux du 9<sup>e</sup>-et- 10 Rang**

*La directrice générale informe les élus de l'avancement des travaux du ponceau du 9<sup>e</sup>-et-10<sup>e</sup> Rang et de l'intersection de la Route 263. L'entrepreneur Gagnon a terminé les travaux d'excavation et d'installation du ponceau et de l'enrochement. L'ingénieur Daniel Lapointe s'est rendu sur place pour constater les travaux et le tout est à sa satisfaction. Le moment de l'installation du pavage n'est pas connu à ce jour.*

#### **2020-07-163 Réparation du camion**

Il est proposé par M. Marc Bouliane  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement que le maire soit mandaté pour acheter et faire installer la lumière arrière gauche de la camionnette, étant entendu qu'un budget de 300 \$ est alloué pour ce faire.

Cependant, le conseil décide de ne pas faire réparer le bris mineur à la carrosserie.

Adoptée.

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **2020-07-164 Financement : Règlement d'emprunt LES**

Attendu que la Ville de Disraeli nous informe que le règlement d'emprunt #530 relatif au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) vient à échéance le 15 septembre 2020 et qu'il doit, soit être refinancé pour 5 ans ou encore remboursé en entier à même le surplus accumulé;

Attendu que le solde de ce règlement d'emprunt #530 s'élève à 190 200 \$ et que le surplus accumulé s'élève à 240 000 \$;

Attendu que des travaux relatifs à la fermeture du LES doivent être effectués cette année et l'an prochain afin d'obtenir la conformité du LES et que le coût de ces travaux s'élèvera à plus de 200 000 \$;

Attendu que le surplus accumulé pourrait servir à défrayer les coûts de ces travaux de conformité, sans avoir à procéder à un nouvel emprunt ou à exiger des municipalités participantes d'injecter des sommes additionnelles;

Attendu que la Ville de Disraeli est favorable à refinancer le règlement d'emprunt au montant de 190 200 \$ pour les 5 prochaines années et de conserver le surplus accumulé, afin de permettre de payer les travaux de conformité sans avoir à injecter de nouveaux argents;

Attendu que la Ville de Disraeli souhaite connaître la position des municipalités participantes relativement à ces 2 options;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Marc Bouliane

Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède informe la Ville qu'elle est favorable à l'option qui est de procéder au refinancement du règlement d'emprunt au montant de 190 200 \$ pour les 5 prochaines années et de conserver le surplus accumulé afin de permettre de payer les travaux de conformité à venir, sans avoir à injecter à nouveau des sommes d'argent.

Adoptée.

### **2020-07-165 Dépôt d'une lettre de M. et Mme Fernando Gracia**

Attendu que les bacs bruns ont été livrés à chaque résidence, tel que prévu par le règlement de taxation, le 11 juin dernier;

Attendu que M. et Mme Fernando Gracia demandent le remboursement de leur bac brun, puisqu'ils n'ont pas de place pour remiser celui-ci et qu'ils ne souhaitent pas disposer de leurs matières organiques dans un troisième bac;

Attendu que M. Gracia a retourné son bac brun à la Municipalité le 11 juin 2020;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement de ne pas rembourser les frais de 40 \$ exigés pour le bac brun et le bac de cuisine, lesquels étaient inscrits sur le compte de taxation annuelle en février 2020, suivant le règlement de taxation 2020.

Adoptée.

**URBANISME, ENVIRONNEMENT (Aucun item)**

**LOISIRS, CULTURE ET ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE**

**2020-07-166 Ouverture des aires de jeux, la toilette extérieure, bibliothèque et reprise des bingos**

Attendu que les mesures édictées concernant la Covid-19 pour les accès aux équipements publics;

Attendu que des règles de distanciation doivent être appliquées;

Attendu qu'il y a lieu que le conseil prenne une décision quant à l'ouverture des modules de jeux, de la toilette extérieure, de la bibliothèque et de la reprise des bingos;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

Et résolu unanimement d'autoriser l'ouverture du terrain de jeux et ainsi, installer les balançoires, permettre l'accès aux aires de jeux et à la toilette extérieure.

Concernant l'ouverture de la bibliothèque municipale et de la reprise des bingos mensuels il est convenu que le comité de gestion verra à émettre des directives claires pour l'accès à la bibliothèque en respect avec les instructions de la santé publique et les recommandations du Réseau Biblio.

Au surplus, la reprise de la tenue des bingos mensuels sera autorisée suivant un engagement ferme du comité des loisirs qui précisera que les mesures nécessaires seront suivies et que l'aménagement de la salle sera modifié afin de limiter l'accès à un maximum de 50 personnes, en respectant la distanciation physique de deux mètres de distance.

Adoptée.

**2020-07-167 Soumission : Galeries de l'édifice communautaire**

Attendu qu'une soumission a été demandée à Entreprises A.B. pour refaire les deux galeries servant de sorties d'urgence de l'édifice communautaire;

Attendu que la soumission déposée se détaille comme suit :

Balcon en fibre de verre 5' X 6', marches et garde-corps pour la sortie d'urgence de la salle communautaire : 3 099,25 \$ plus taxes;

Balcon en fibre de verre 4' X 4', marches et garde-corps pour la sortie d'urgence du bureau municipal : 2 631,63 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement d'accepter la soumission déposée.

Les frais liés à la sortie d'urgence du centre communautaire, s'élevant à 3 099,25 \$ plus taxes seront assumés par le programme TECQ.

La dépense en lien avec la sortie d'urgence du bureau municipal qui s'élève à 2 631,63 \$ plus taxes sera assumée par le fonds général du budget 2020.

Adoptée.

**2020-07-168 Demande de commandite : Comité survie Aréna 76**

Attendu la formation d'un comité pour le maintien des activités sur glace de l'aréna 76 de Disraeli;

Attendu que ce comité lance une campagne de financement et s'adresse à la population et aux municipalités environnantes afin d'atteindre leur objectif financier de 625 000 \$ sur cinq ans, afin de réduire considérablement le déficit annuel de l'Aréna 76;

Attendu que la contribution demandée à la Municipalité de Sainte-Praxède s'élève à 10 000 \$ par année, sur une période de cinq ans, dont le premier versement serait exigible pour le 31 janvier 2021;

Attendu que le conseil souhaite obtenir certaines précisions avant de s'engager financièrement;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède ne rend pas sa décision pour le moment et que ce point est reporté à la séance du mois d'août.

Adoptée.

**2020-07-169 Demande de commandite : C'est show sur l'eau**

Attendu que le spectacle « C'est show sur l'eau » aura lieu pour une deuxième édition, le 25 juillet prochain;

Attendu que cette prestation musicale est présentée sur un quai aménagé pour cette occasion au Barrage Jules-Allard;

Attendu que la tenue de cette activité nécessite du financement et que les municipalités riveraines sont sollicitées;

Attendu que les élus municipaux ont pris connaissance du plan de commandite proposé;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède contribue pour un montant de 100 \$.

Adoptée.

**2020-07-170 Résolution : Construction abri : sentiers multifonctionnels**

Attendu que la construction d'un abri sommaire est prévue dans le projet des sentiers multifonctionnels situés sur les territoires de Disraeli Ville, Paroisse de Disraeli et Sainte-Praxède;

Attendu que le conseil a reçu un estimé pour les travaux de construction de ce bâtiment, fourni par l'entreprise PFJ Construction;

Attendu que la Ville de Disraeli, nous confirme qu'il reste de l'argent disponible pour procéder à cette construction sans solliciter de nouveau les municipalités participantes;

Attendu que d'autres soumissions doivent être déposées;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Audet  
Appuyé par M. Jean-François Roy  
Et résolu unanimement que le conseil municipal souhaite attendre les trois soumissions avant de se prononcer sur la construction de cet abri.

Adoptée.

#### **2020-07-171 Paiement des comptes du 6 juillet 2020**

Il est proposé par M. Martin Bussièrès  
Appuyé par M. Marc Bouliane  
Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés et des prélèvements effectués par télétransmission, entre le 2 juin et le 6 juillet 2020, laquelle s'élève à 79 739,15 \$.

Adoptée.

---

Josée Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Je certifie que la Municipalité de Sainte-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

#### **Questions des élus et employés**

#### **Questions des personnes présentes**

#### **2020-07-172 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe  
Appuyé par M. Paul Audet  
Et résolu unanimement de lever cette séance ordinaire à 20 h.

Adoptée

M. Daniel Talbot  
Maire  
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

*Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.*